

Développement durable / Rochefort, Namur, Somme-Leuze citées en exemple

# Cancún, et nos communes ?

## L'ESSENTIEL

- Quelles actions les communes mènent-elles en matière de développement durable ?
- « Ça passe par ma commune » en dresse l'état des lieux.
- Zoom sur la province de Namur.

Les communes namuroises sont-elles performantes en matière de développement durable ? Cette question, la plateforme « Ça passe par ma commune » l'a posée à l'ensemble des autorités communales wallonnes et bruxelloises. Sur les trente-huit communes de la province de Namur, dix ont répondu à l'appel et ont exposé leurs actions. Résultat ? Plusieurs d'entre elles voient leurs efforts cités en exemple.

La commune de **Rochefort** est

par exemple saluée pour ses efforts en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. Récemment, elle a effectué un audit énergétique de tous les bâtiments communaux, ainsi qu'un cadastre des consommations énergétiques au mètre carré. À l'intérieur des bâtiments de la commune sont également affichées les consommations énergétiques, ainsi que des conseils pour modifier le comportement des utilisateurs des locaux.

Dans la même thématique,

**Somme-Leuze** se distingue tout autant. La commune est en train de préparer son plan d'énergie pour 2011. Le cadastre énergétique de dix bâtiments communaux est terminé et une convention est signée avec le bureau économique de la Province de Namur pour terminer ce travail sur l'ensemble des infrastructures communales.

Dans la thématique de protection de la nature, la mise en place du fauchage tardif des bords

de route et l'implication dans les contrats rivière font partie des bonnes pratiques développées par les communes namuroises. **Namur** est particulièrement mise en avant dans cette thématique pour avoir procédé à l'évaluation de la qualité biologique de cinquante sites semi-naturels en vue de les valoriser et d'augmenter leur potentiel en matière de biodiversité. Son schéma de structure est également jugé comme démarche exemplaire puisqu'il devrait per-

mettre de protéger les espaces naturels et agricoles en limitant l'urbanisation au seul périmètre d'agglomération.

En matière d'éco-consommation, de nombreuses communes font désormais le choix de consommer des produits durables, bons pour l'environnement et la santé. En province de Namur, la commune de **Florennes** utilise par exemple uniquement des produits d'entretien écologiques pour le nettoyage de ses bâtiments. ■ **NOËLLE JORIS**